

vous l'accabliez de votre mépris et de vos insultes ? De votre propre aveu, n'est-ce pas ce que vous avez fait à mon égard ? Si j'étais immoral, étant prêtre de Rome, comment se fait-il que les évêques ne l'aient su qu'après que j'eus abandonné leur Eglise ? Si j'étais immoral au milieu d'eux, ils devaient le savoir : pourquoi donc les évêques, du commencement à la fin de ma carrière, me donnèrent-ils tant de marques publiques et privées d'estime et de respect ? S'ils en ont agi de la sorte, ne s'avouent-ils pas tous, par le fait même, plus scélérats que je ne l'étais moi-même.

En 1838, l'archevêque de Québec me donna l'importante paroisse de Beauport. En 1842, il me plaça à la tête d'une paroisse plus importante encore, celle de Kamouraska.

En 1849, l'évêque de Montréal, dans un document que je livre au public, me met dans la position la plus élevée qu'un prêtre puisse envier—il m'appelle "*l'Apôtre de la Tempérance du Canada et un de ses meilleurs prêtres.*"

La même année, il demande au Pape de m'envoyer un magnifique crucifix que je possède encore.

En 1850, du haut de sa chaire, dans sa cathédrale il invite le peuple de Montréal à venir avec l'honorable juge Mondelet me présenter une médaille d'or, comme une marque publique de son respect et de sa reconnaissance pour moi.

En 1851,—le jour de mon départ du Canada,—il m'écrit que ce que j'avais fait dans son diocèse, en travaillant sous ses yeux, l'avait rempli de reconnaissance ! Et le même homme, après que j'eus abandonné l'église de Rome, dit que j'étais un prêtre immoral, un prêtre suspendu et interdit ! et cela, sur le témoignage d'une prostituée, qui ensuite déclare avoir fait un faux serment pour se venger de n'avoir pas été capable de m'induire à pécher avec elle !

Je vous le demande, mon cher M. Bruyère, qui mérite votre mépris ? est-ce l'évêque qui interdit un prêtre innocent, sur la déclaration mensongère d'une prostituée ? ou le prêtre qui, bien qu'on lui ôte tout moyen de se justifier, prouve son innocence ?

Si ce que je déclarai de l'infâme conduite de l'évêque n'eût pas été correct, et si la rétractation de cette malheureuse fille en présence du Rév. P. Schneider, n'eût pas été vraie non plus, qu'il était facile à l'évêque de me confondre pour toujours, en amenant ce supérieur des Jésuites comme témoin de mon imposture ! N'eût-ce pas été un devoir impérieux pour le Père Schneider, lorsqu'il vit son nom publiquement traduit contre son évêque, le dégradant aussi ignominieusement, de me démentir et de me démontrer publiquement que j'étais un faussaire ? Alors Chiniquy aurait été aisément, et pour toujours, confondu. Mais tel n'a pas été le cas. Le pauvre évêque dut payer publiquement pour sa conduite indigne envers moi, et il ne lui resta aucun moyen de se justifier. Si vous êtes honnête, ce n'est pas sur Chiniquy que vous ferez tomber votre mépris, c'est sur l'homme qui, oubliant toutes les lois de la justice de Dieu et des hommes, avait joint ses efforts à ceux d'une prostituée pour